

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 9 Procuration : 3 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme MICHAUD Carole <u>Date de convocation</u> : 7 mai 2024
Réf : 2491 OBJET : CHEMIN RURAL « ARDENT »- DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC	Présents : Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie – M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André Absents ou excusés : Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard ; M. DUCHEMIN Vincent Procuration : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel M. BRAIZE Richard à SIBIL Christine Mme MICHAUD Sonia à MICHAUD Carole

Monsieur MUFFAT Michel rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 13 mai 2024 autorisant la vente à la SCI DANCE BYERS – P/Mike BYERS de la portion de l'ancien chemin rural « d'Ardent », jouxtant sa propriété au lieu-dit « Ardent » pour une contenance de 59m².

Pour ce que cette vente soit actée, ce chemin doit être déclassé. Il est constaté que ce chemin n'est plus de facto affecté à la circulation, il n'est plus utilisé.

Ce chemin n'affecte pas la commodité de la circulation, ni ne remet en cause le droit d'accès des propriétaires riverains.

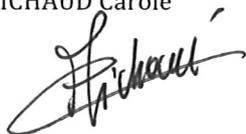
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **PRONONCE** le déclassé d'une partie de ce chemin pour une surface de 59m² jouxtant la propriété de la SCI DANCE BYERS – P/Mike BYERS, pour l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

* **CONSTATE** que cette partie de chemin n'est plus visible sur le terrain et ne dessert aucune autre parcelle.

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire de séance
 Mme MICHAUD Carole



Certifié exécutoire
 Par transmission au représentant de l'Etat le
 Et publication le

Montriond le 13 mai 2024
 Le Maire
 DENNE Jean – Claude

